

rch
ry

★
No. 4078.251



*Bought with the income of
the Scholfield bequests.*

LOUIS XIV

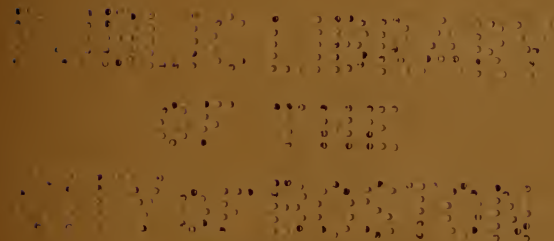
MÉDAILLON EN CIRE

PAR

3

ANTOINE BENOIST.

in Cuir



VERSAILLES,

IMPRIMERIE DE MONTALANT-BOUGLEUX,

6, AVENUE DE SCEAUX.

—
1856

J

Sch.
June 7-1999
a

YASSEL CLUB
JUNE 7
NOTES TO

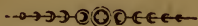
Musée Impérial de Versailles.



LOUIS XIV.

MÉDAILLON EN CIRE

PAR ANTOINE BENOIST.



Un monument unique dans son genre, et très probablement le seul qui reste de l'artiste auquel il est dû, vient d'être placé par les soins de M. le comte de Nieuwerkerke, Directeur général des Musées Impériaux, dans la chambre de Louis XIV, au Palais de Versailles. C'est un médaillon de Louis XIV, grandeur naturelle, en cire coloriée; le profil du roi est tourné vers la droite; l'œil est en émail, et semble lancer des regards d'une vérité inquiétante. Une véritable perruque, provenant peut-être du roi lui-même, ajoute à l'illusion réellement extraordinaire de cette tête, au-dessous de laquelle le buste est formé par une portion de vêtement en velours cramoisi, un fragment de dentelle et un cordon bleu. Rien ne peut donner une idée de l'effet saisissant que produit cette image presque vivante du grand roi. L'artiste qui l'a exécutée avait, à cette époque, une réputation européenne. Né à Paris, en 1631, Antoine

Benoist fut d'abord peintre de portraits; mais il abandonna presque entièrement la peinture pour se livrer à un art dont il est à peu près l'inventeur. Il trouva le moyen de mouler et de modeler en cire les figures des plus célèbres personnages de la cour. Ces têtes, « colorées au naturel », comme on disait alors, et auxquelles des yeux d'émail donnaient la vie, étaient ornées de véritables coiffures, et posées sur des corps revêtus des splendides costumes de l'époque. Il avait ainsi formé, dans la rue des Saints-Pères, à Paris, un cabinet qui représentait le cercle de la cour, « en la manière qu'il se tient au Louvre, dit la *Gazette* de 1669, toutes les personnes principales qui le composent y étant représentées en cire, et vêtues avec tout l'éclat qu'elles y font paraître. » Il fit fortune à ce métier, et La Bruyère le lui a reproché dans son chapitre des *Jugements*, où il dit : « B.... s'enrichit à montrer, dans un cercle, des marionnettes. » Benoist était pourtant un véritable artiste, et ne peut être en rien comparé aux industriels qui imitèrent depuis ses procédés, et montrèrent des figures de cire sur les boulevards, dans les foires et derrière le vitrage des coiffeurs. Il avait le titre de « peintre ordinaire du roi et son premier sculpteur en cire. » Sa réputation l'avait fait appeler en Angleterre, où il avait modelé toute la cour du roi Jacques II. De 1660 à 1704, il exécuta sept médaillons du roi pour lesquels, « par une bonté particulière, dit le *Mercure galant*, le roi

a bien voulu lui accorder tout le temps qui lui a été nécessaire. On y voit un air vif et naturel, auquel il ne manque que le mouvement pour faire croire que c'est quelque chose de plus qu'un portrait. » Le cabinet d'Antoine Benoist excitait surtout la curiosité des étrangers; l'ambassadeur de Maroc, Abdallah ben Aïscha, venu en France en 1699, disait que si, suivant la loi de Mahomet, la portraiture était un crime, celui de faire des portraits en cire était une abomination, et que M. Benoist serait encore plus damné que tous les autres peintres. Un autre ambassadeur mahométan, Hadji Mustapha Aga, envoyé du bey de Tripoli en 1704, dit, en voyant le buste de la duchesse de Bourgogne, modelé par Benoist, qu'il ne lui manquait que la parole : que cette figure lui demanderait son ame au jour du jugement, et que ne pouvant la lui donner, il serait aussitôt précipité dans l'abîme, par un juste jugement de Dieu, qui lui reprocherait son impudence d'avoir, par son habileté et son art, approché de si près de l'œuvre de Dieu dans sa créature, et de l'avoir voulu contrefaire sans lui pouvoir donner l'ame. Quelque chose de cette impression se retrouve dans une lettre de madame Sévigné à sa fille, écrite le 8 avril 1671, et qu'elle termine ainsi : « Adieu ! ma très aimable enfant ; je ne pense qu'à vous. Si, par un miracle que je n'espère ni ne veux, vous étiez hors de ma pensée, il me semble que je serais vide de tout comme une figure de Benoist. » Enfin,

pour prévenir les objections que pourrait soulever l'éloge d'un genre tombé si bas, citons l'opinion du sévère Abraham Bosse lui-même, qui s'exprime en ces termes dans *le Peintre converti* : « Pour les beaux et surprenants portraits en cire de M. Benoist, je dis encore que si ceux qui ont prétendu le mépriser en avaient vu comme moi à qui il a donné l'air de vie par une gaîté souriante, ils n'auraient peut-être pas été si prompts à déclamer contre une si belle invention. »

Cependant Benoist ne pouvait être admis à l'Académie royale de Peinture et de Sculpture avec ses *marionnettes* ; il peignit pour y être reçu, en 1681, un beau portrait du sculpteur Buiette, qui se voit encore à l'Ecole des Beaux - Arts, à Paris. Le célèbre Edelinck ne dédaigna pas de graver d'après lui un médaillon de madame de Montespan, et ses portraits de Louis XIV furent reproduits par les meilleurs graveurs de l'époque, avec ces quatre vers au bas :

Dans ces portraits on voit Louis également ;
Il ne reste plus, pour sa gloire,
Qu'à trouver un auteur qui puisse, dans l'histoire,
Le peindre aussi fidèlement.

On sait que Benoist avait fait, pour la chapelle de l'hôpital de la Charité, rue des Saints-Pères, un Christ et une statue en terre cuite représentant un ecclésiastique de Dijon, enterré dans cette chapelle. La diversité des œuvres de Be-

noist a trompé les historiens de l'art, Dargenville, Heineken et Nagler, qui en ont fait deux artistes, l'un peintre, né à Paris et mort en 1704; l'autre sculpteur, né à Joigny, en Bourgogne, et mort à Paris, en 1717. Ces auteurs se trompent : toutes les œuvres qu'ils citent sont d'un seul et même Antoine Benoist, né à Paris, comme nous l'avons dit; mort à Paris le 9 avril 1717, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Son cabinet fut dispersé après sa mort, et la fragilité de ses œuvres contribua à les faire peu à peu disparaître; celle qui est si heureusement arrivée jusqu'à nous avait appartenu au comte de Maurepas, ministre de Louis XVI. Le roi y paraît agé de plus de soixante ans, car c'est vers l'année 1700 qu'il supprima la petite moustache qu'il avait portée depuis sa jeunesse.

Terminons par une remarque qui naît de l'examen attentif du médaillon de Louis XIV, modelé par Benoist. On y distingue les traces très visibles de la petite vérole, cette terrible maladie dont on pouvait dire alors :

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas les rois.

Ce détail n'existe sur aucune des effigies de Louis XIV, peintes, sculptées ou gravées. C'est en effet seulement à la fin du XVIII.^e siècle, que les artistes commencèrent à indiquer un détail qui devenait de plus en plus rare, et qui ajoutait à la ressemblance de physionomies telles que celles de

Gluck, de Mirabeau, de Danton, etc. On s'est beaucoup occupé depuis quelque temps de rechercher les véritables effigies des rois de France, et certes les renseignements ne manquaient pas pour reproduire les traits de Louis XIV; mais de tous les monuments qui nous restent du grand roi, celui qui devra désormais être consulté avant tout autre, c'est le médaillon si réel, si palpitant, qui se trouve aujourd'hui au Musée de Versailles.

ED. SOULIÉ.



3 9999 05532 226 5

